

CANDIDATES VALAISANNES AU CONSEIL NATIONAL (1991-1999)

ANALYSE DE LA REPRESENTATION
FEMININE VALAISANNE LORS DES
ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL

Bureau de l'égalité des droits
entre hommes et femmes
SION 1999

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS

INTRODUCTION

ELECTIONS FEDERALES 1991:

Les candidates

p. 1

Les élues

p. 2

ELECTIONS FEDERALES 1995:

Les candidates

p. 2

Les élues

p. 3

ELECTIONS FEDERALES 1999:

Les candidates

p. 4

L'EVOLUTION DES CANDIDATURES FEMININES
AU SEIN DU PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN

p. 6

L'EVOLUTION DES CANDIDATURES FEMININES
AU SEIN DU PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE

p. 6

L'EVOLUTION DES CANDIDATURES FEMININES
AU SEIN DU PARTI CHRETIEN-SOCIAL

p. 7

L'EVOLUTION DES CANDIDATURES FEMININES
AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

p. 7

L'EVOLUTION DES CANDIDATURES FEMININES
AU SEIN DU PARTI LIBERAL

p. 8

LES REPONSES A L'ENQUETE

p. 9

L'EXEMPLE DE LA SUEDE

p. 15

CONCLUSION

p. 16

BIBLIOGRAPHIE

p. 17

Abréviations

CSPO	Parti chrétien-social du Haut-Valais
CVPO	Parti démocrate-chrétien du Haut-Valais
FDPO	Parti radical démocratique du Haut-Valais
JCVPO	Jeunesses démocrates chrétiennes du Haut-Valais
JDCV	Jeunesses démocrates chrétiennes valaisannes
JRV	Jeunesses radicales valaisannes
JS	Jeunesses socialistes
PaCS	Parti chrétien-social ¹
PDC	Parti démocrate-chrétien
PEV	Parti écologiste valaisan
PL	Parti libéral
PRD	Parti radical démocratique
PS	Parti socialiste
SPO	Parti socialiste du Haut-Valais
UDC	Union démocratique du centre

¹ Une section du parti chrétien-social existe dans le Valais romand seulement depuis 1999.

Introduction

Au printemps 1995, le Bureau de l'égalité faisait paraître un rapport intitulé *Les femmes dans la vie politique. Analyse de la représentation féminine dans les autorités cantonales et communales valaisannes*.

En mars 1997, il complétait ce rapport par une *Analyse de la représentation féminine dans les instances politiques cantonales et communales valaisannes (Elections communales de décembre 1996 – Elections cantonales de mars 1997)*.

Nous voulons ajouter ici un troisième volet à ce rapport en examinant les candidatures féminines valaisannes au niveau fédéral.

Il s'agit d'une analyse des candidatures féminines aux élections fédérales au Conseil national pour 1991, 1995 et 1999². A celle-ci vient s'ajouter une enquête effectuée auprès des partis politiques valaisans.

Bureau de l'égalité

Kristina Svenson Maye

Sion, octobre 1999

² Il s'agit de cinq partis représentatifs et existants sur la période étudiée: PDC – PRD – PaCS – PS – PL.

Elections fédérales 1991: les candidates³

	Moyenne	PDC	PRD	PACS	PS	PL
Valais	25%	13.3%	20%	20%	50%	50%
Suisse	32.6%	27.4%	20%	36.4%	45.3%	31.4%

En Valais, le pourcentage de femmes candidates était de 25% en 1991, ce qui était de 7,6% inférieur à la moyenne suisse.

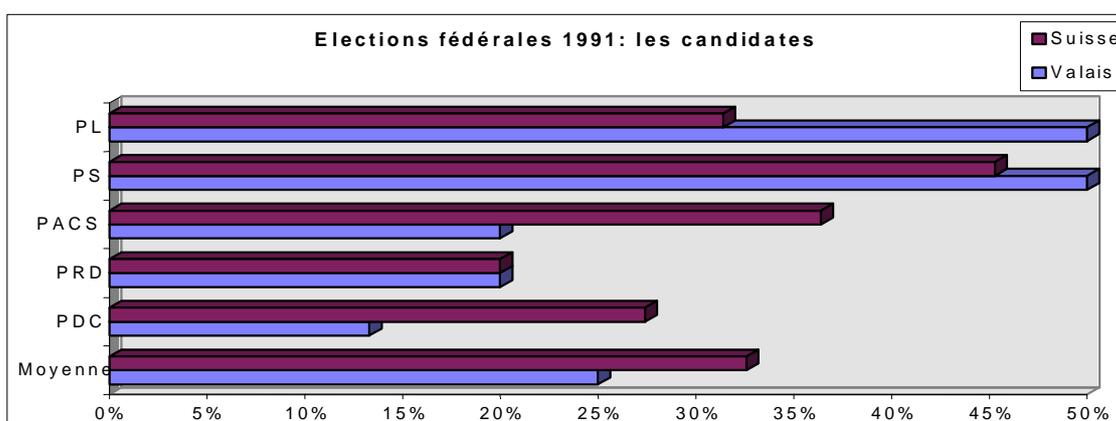
On remarque que les candidates PDC⁴ représentaient 13,3% de l'ensemble des candidats du parti, résultat très en-dessous de la moyenne cantonale (25%) qui plaçait le PDC au dernier rang quant aux candidatures féminines. Au niveau national, le pourcentage de candidates s'élevait à 27,4 %, ce qui était également un taux inférieur à la moyenne suisse (32,6%).

Pour le PRD⁵, le taux de représentation féminine était le même en Valais qu'en Suisse, soit 20%, ce qui était aussi en-dessous des moyennes tant cantonale que nationale (respectivement 25% et 32,6%).

Les candidates du PaCS⁶ haut-valaisan représentaient 20% cette année-là, ce qui nous donne une représentation faible par rapport au niveau national, puisque la moyenne s'élevait à 36,4%. Le résultat cantonal était également inférieur à la moyenne du canton (25%), mais au niveau suisse, il se situait au-dessus (32,6%).

Quant au PS valaisan, il avait une belle représentation de candidatures féminines pour cette élection (50%), soit le double de la moyenne cantonale (25%). Ce qui était aussi plus élevé que la moyenne suisse, tant pour le PS (45,3%) que pour tous les partis confondus (32,6%).

Le PL avait aussi 50% de candidates en Valais. Au niveau national, le parti avait une représentation féminine moins importante (31,4%), soit un peu moins que la moyenne suisse (32,6%).



³ Les chiffres du tableau suivant sont tirés du *Bulletin officiel du canton du Valais*, n°46, du vendredi 1 novembre 1991, pp. 1631-1632 et de *La difficile conquête du mandat de députée de 1971 à 1991*, p. 39.

⁴ Il s'agit des listes suivantes: PDC du Valais romand – CVPO – JDCV.

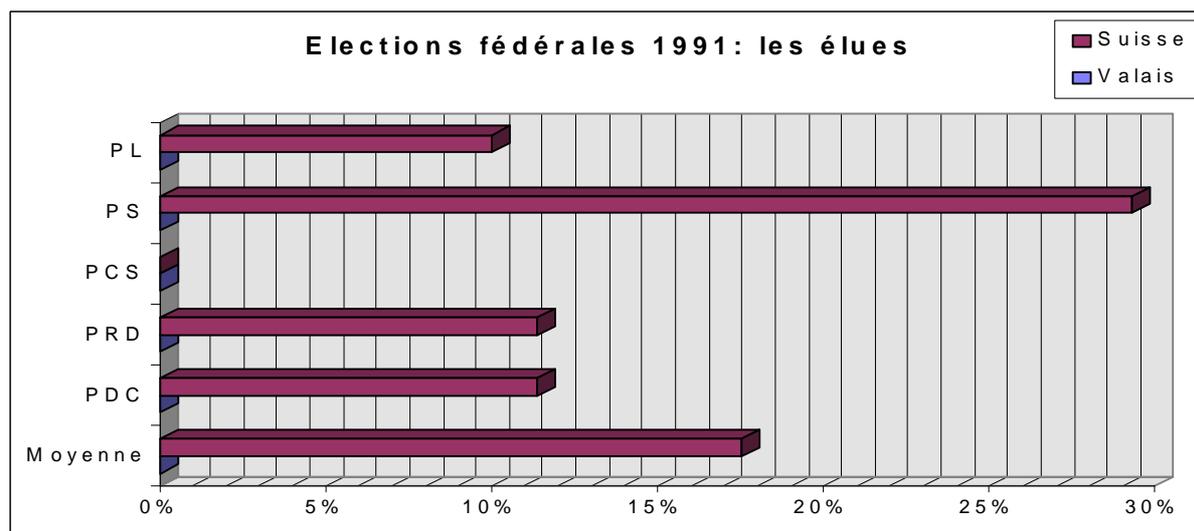
⁵ Il s'agit d'une liste cantonale (PRD) et d'une liste jeune (JRV).

⁶ Il s'agit d'une seule liste du CSPO.

Elections fédérales 1991: les élues⁷

	Moyenne	PDC	PRD	PACS	PS	PL
Valais	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Suisse	17.5%	11.4%	11.4%	0%	29.3%	10%

Aucune Valaisanne n'a été élue au Conseil national. En Suisse, la moyenne des candidates élues, tous partis confondus, était de 17,5%. Relevons encore que le PaCS n'avait aucune femme élue conseillère nationale.



Elections fédérales 1995: les candidates⁸

	Moyenne	PDC	PRD	PACS	PS	PL
Valais	27.6%	23.5%	15.4%	33.3%	50%	33.3%
Suisse	34.9%	36.7%	29.5%	30.4%	46.7%	25.3%

En Valais, le nombre total des candidatures féminines a augmenté, en chiffres absolus, de 6 unités, par rapport aux élections de 1991 (de 10 à 16 candidates). Cela nous donne une augmentation du nombre des candidatures féminines de 60%. Le taux de représentation féminine à cette élection a atteint 27,6% (contre 25% en 1991). Au niveau suisse, le taux a passé à 34,9% (32,6% en 1991). Cette fois-ci, le Valais est en-dessous de la moyenne suisse de 7,3% (7,6% quatre ans plus tôt).

Le PDC⁹ valaisan avait 23,5% de femmes parmi ses candidats, ce qui le plaçait en-dessous de la moyenne cantonale (27,6%). Au niveau national, le parti passait à 36,7%, soit au-dessus de la moyenne tous partis confondus (34,9%).

Le taux de femmes candidates du PRD¹⁰ atteignait seulement 15,4%, soit très en deçà de la moyenne du canton (27,6%). Dans le même temps, au niveau suisse, le

⁷ Les chiffres du tableau suivant sont tirés du *Bulletin officiel du canton du Valais*, n°46, du vendredi 1 novembre 1991, pp. 1631-1632 et de *La difficile conquête du mandat de députée de 1971 à 1991*, p. 43.

⁸ Les chiffres du tableau suivant sont tirés du *Bulletin officiel du canton du Valais*, n°44, du vendredi 27 octobre 1995, pp. 2009-2011 et de *Les femmes et les élections au Conseil national de 1995*, p. 21.

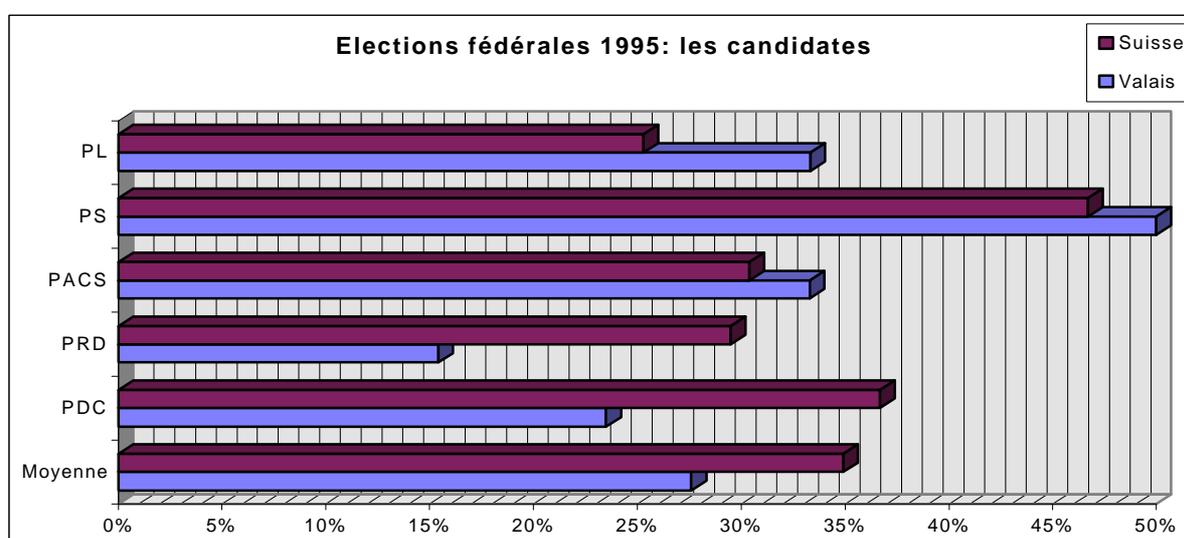
⁹ Il s'agit des listes suivantes: PDC du Valais romand – CVPO – JDCV.

taux de candidates radicales grimpait à 29,5%, restant malgré tout en-dessous de la moyenne suisse (34,9%).

Le PaCS¹¹ haut-valaisan présentait 33,3% de candidates. La moyenne nationale du PaCS passait à 30,4%. Ces résultats plaçaient le parti au-delà de la moyenne cantonale (27,6%), mais en retrait au niveau national (moyenne: 34,9%).

Le PS¹² valaisan continuait d'avoir une représentation féminine de 50%. Ce qui était, à nouveau, un peu plus que la moyenne nationale (45,3%), et au-dessus tant de la moyenne cantonale que celle nationale (respectivement 27,6% et 34,9%).

Le pourcentage des candidates du PL valaisan tombait à 33,3%, mais restait supérieur à la moyenne du canton (27,6%). La moyenne suisse du parti diminuait également à 25,3%, soit en-dessous de la moyenne nationale tous partis confondus (34,9%).



Elections fédérales 1995: les élues¹³

	Moyenne	PDC	PRD	PACS	PS	PL
Valais	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Suisse	21.5%	14.7%	17.8%	0.0%	35.2%	14.3%

Aucune Valaisanne n'a été élue conseillère nationale. Il faut toutefois noter que le PDC a actuellement une conseillère nationale, en la personne de Mme Ruth Kalbermatten qui, le 21 janvier 1999, a remplacé M. Loretan après sa démission.

Ceci élève la représentation féminine actuelle au sein du PDC valaisan au Conseil national à 25% (respectivement 14,3% des députés valaisans au Conseil national). Mais cela ne change pas le pourcentage des élues, qui, pour le Valais, est toujours

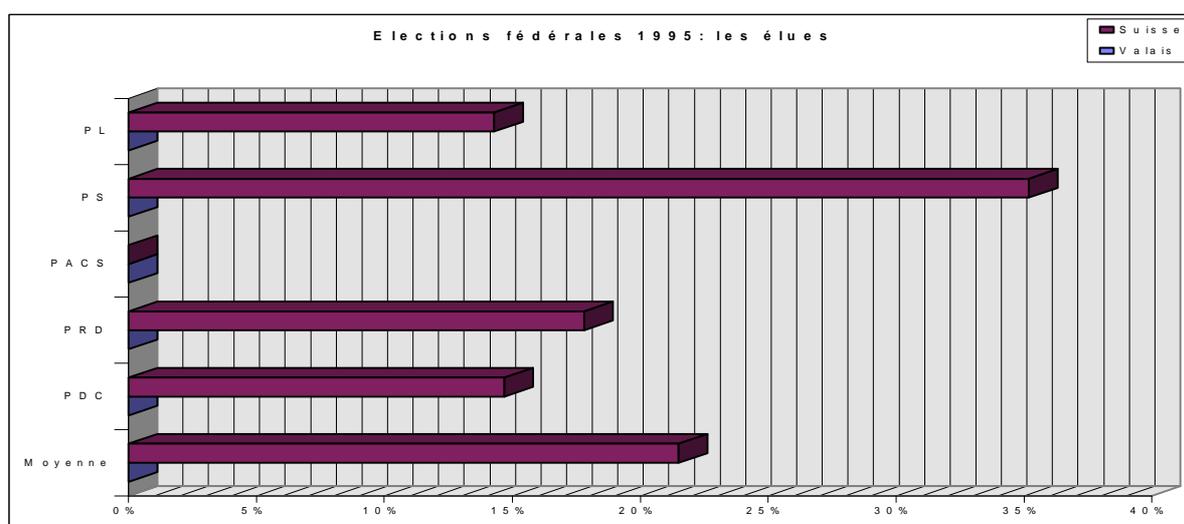
¹⁰ Il s'agit des listes suivantes: PRD – FDPO – JRV.

¹¹ Il s'agit d'une seule liste du CSPO.

¹² Il s'agit des listes suivantes: PS valaisan – SPO.

¹³ Les chiffres du tableau suivant sont tirés du *Bulletin officiel du canton du Valais*, n°44, du vendredi 27 octobre 1995, pp. 2009-2011 et de *Les femmes et les élections au Conseil national de 1995*, pp. 18-19.

de 0%! La moyenne suisse des candidates élues, tous partis confondus, a passé de 17,5% à 21,5%, le PaCS n'ayant toujours aucune élue.



Elections fédérales 1999: les candidates¹⁴

	Moyenne	PDC	PRD	PACS	PS	PL
Valais	29.2%	13.3%	28.6%	40%	50%	50%

En Valais, le nombre total des candidatures féminines a augmenté, en chiffres absolus, de 5 unités, par rapport aux élections de 1995 (de 16 à 21 candidates). Cela nous donne une augmentation du nombre des candidatures féminines de +31,2% (respectivement de +110% par rapport à 1991).

Le taux de représentation féminine à cette élection a atteint 29,2% (contre respectivement 25% en 1991 et 27,6% en 1995)

Le PDC¹⁵ valaisan voit son taux de candidates retomber à 13,3%, ce qui le place de nouveau très en deçà de la moyenne cantonale (29,2%).

Le PRD¹⁶ présente 28,6% de candidates, soit son taux de représentation féminine le plus élevé, bien que ce dernier reste inférieur à la moyenne cantonale (29,2%).

Le PaCS¹⁷ valaisan augmente une fois encore son pourcentage de candidates qui atteint 40%, soit bien au-dessus de la moyenne tous partis confondus (29,2%).

Le PS¹⁸ valaisan présente, une fois encore, une liste composée de 50% de femmes, tant dans le Haut- que dans le Bas-Valais.

¹⁴ Les chiffres du tableau suivant sont tirés de "Elections au Conseil national 1999, Listes déposées à la Chancellerie d'Etat du canton du Valais, dans le délai légal, en vue des élections au Conseil national du 24 octobre 1999", in <http://www.vs.ch/annuaire/elections/fr/NatListes.html>.

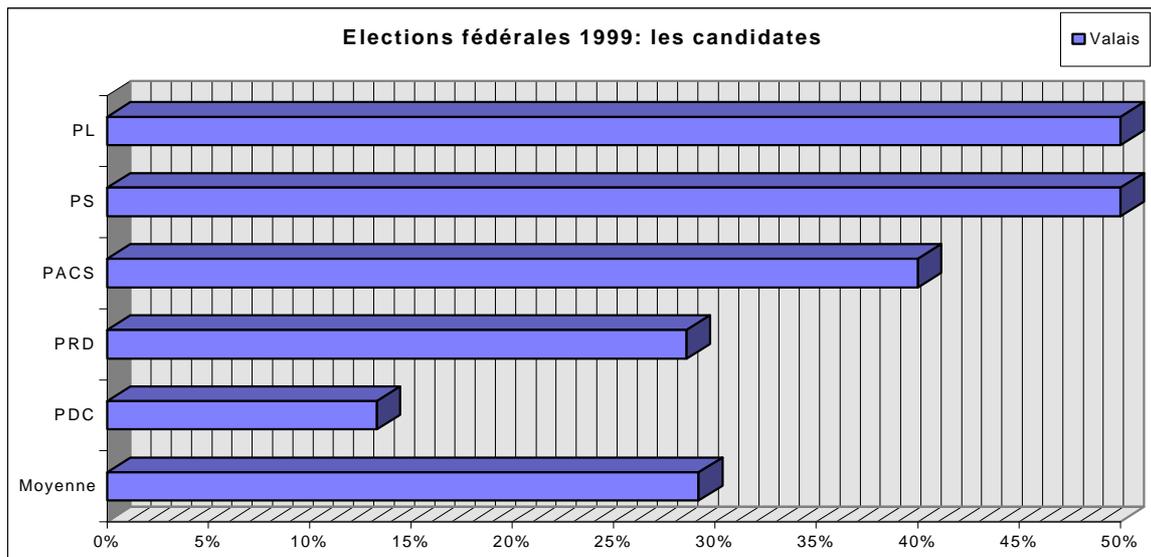
¹⁵ Il s'agit des listes suivantes: PDC du Valais romand & JDCV – CVPO – JCVPO.

¹⁶ Il s'agit des listes suivantes: PRD – FDPO – JRV.

¹⁷ Il s'agit des listes suivantes: PaCS du Valais romand – CSPO Femmes – CSPO Hommes.

¹⁸ Il s'agit des listes suivantes: PS valaisan – SPO.

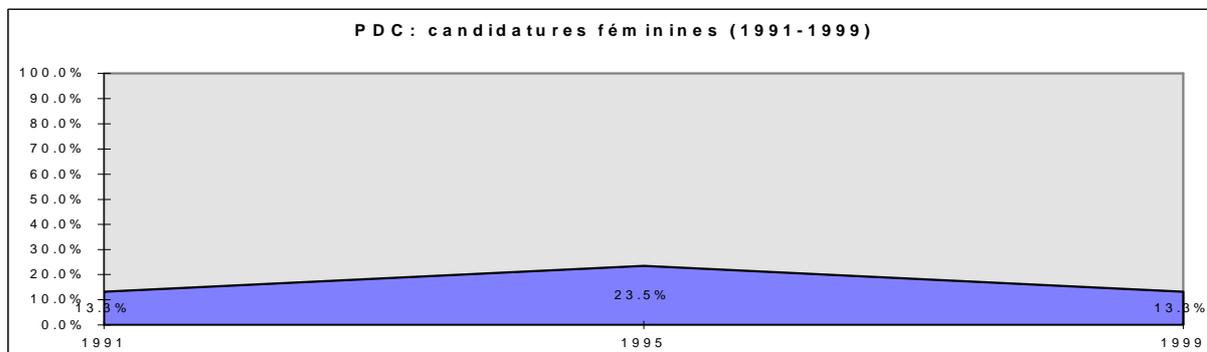
Le PL valaisan voit son pourcentage de candidates remonter à 50%.



L'évolution des candidatures féminines au sein du Parti Démocrate-Chrétien

	1991	1995	1999
PDC	13.3%	23.5%	13.3%

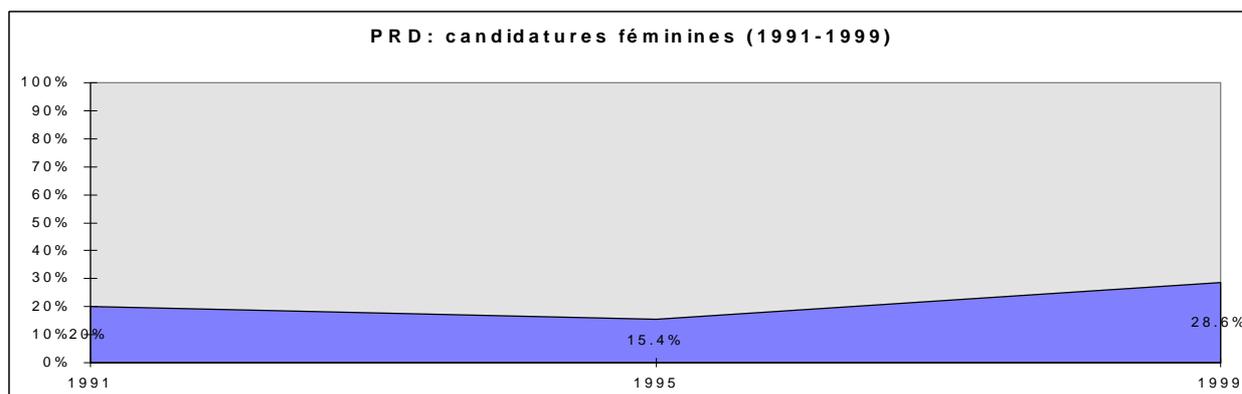
Les listes PDC ne comprenaient, en 1991, que 13,3% de femmes. Aux élections de 1995, il y a eu une belle augmentation à 23,5%, suivant en cela la tendance au sein du PDC suisse (respectivement de 27,4% en 1991 à 36,7% en 1995). Pour 1999, le parti ne présente à nouveau que 13,3% de femmes, ce qui le ramène à son taux de 1991. De plus, la liste du Valais romand ne contient cette fois-ci aucune femme.



L'évolution des candidatures féminines au sein du Parti Radical-Démocratique

	1991	1995	1999
PRD	20%	15.4%	28.6%

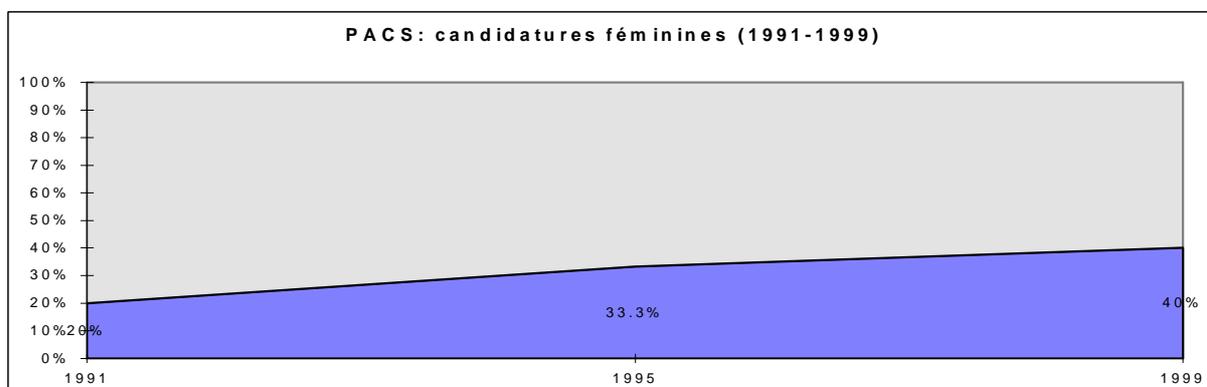
Durant la période étudiée, les candidatures féminines au sein du PRD valaisan ont chuté, puis connu une augmentation. En 1991, le parti présentait 20% de candidates. En 1995, le taux de candidates atteignait 15,4%. Pour ces élections-ci, le PRD a une représentation féminine de 28,6%.



L'évolution des candidatures féminines au sein du Parti Chrétien-Social

	1991	1995	1999
PACS	20%	33.3%	40%

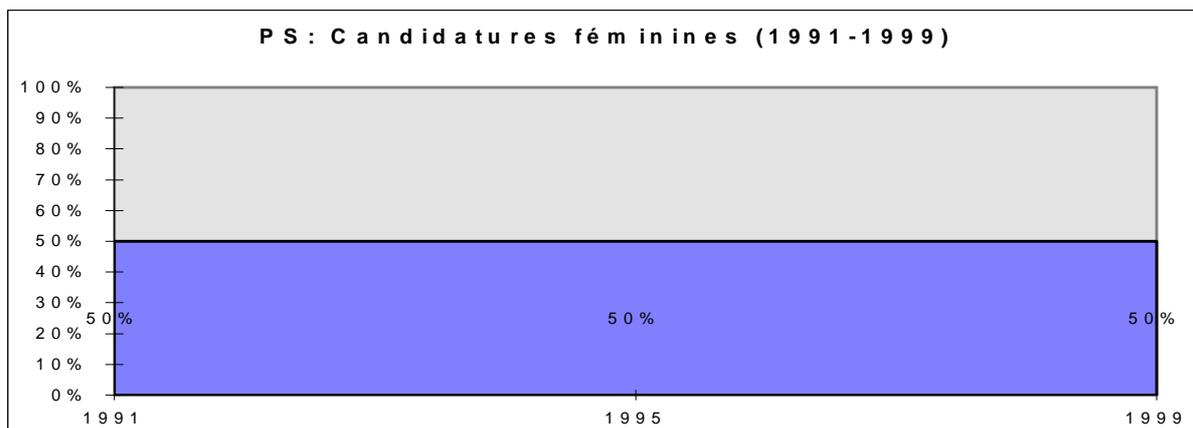
Pendant la période étudiée, le PaCS valaisan a bien augmenté son taux de candidatures féminines. Elles représentaient 20% des candidats en 1991. En 1995, le taux de candidates s'élevaient à 33,3%. Pour 1999, il passe à 40%. Cette nouvelle augmentation s'explique par la présentation par le CSPO de deux listes apparentées, une composée uniquement par des femmes, l'autre uniquement par des hommes.



L'évolution des candidatures féminines au sein du Parti Socialiste

	1991	1995	1999
PSV	50%	50%	50%

Le taux des candidatures féminines au sein du PS valaisan est stable (50%) pour la période étudiée. Cette constance est due à l'introduction de quotas féminins dans les listes socialistes, qu'il s'agisse d'une liste cantonale (comme en 1991) ou de listes séparées, une pour le Haut- et une pour le Bas-Valais (1995 et 1999).

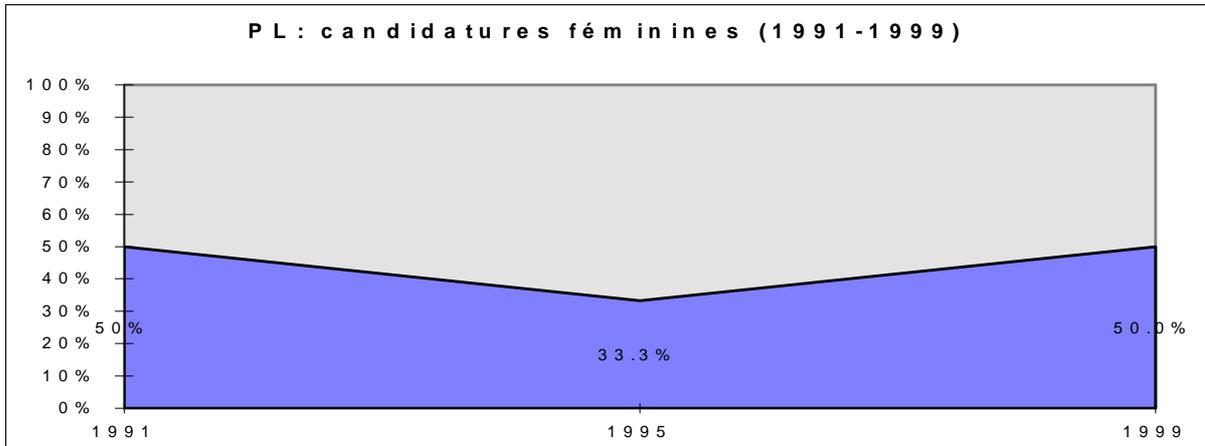


L'évolution des candidatures féminines au sein du Parti Libéral

	1991	1995	1999
PL	50%	33,3%	50,0%

En 1991, le parti libéral avait deux candidats, dont une femme (50%). En 1995, le nombre de candidatures a passé à trois, dont une femme. En 1999, le parti libéral

présente à nouveau une femme et un homme comme candidats (50%). Ceci explique la "baisse" de 1995 (33,3%).



Les réponses à l'enquête

Cette enquête a été envoyée (à la mi-septembre) aux partis politiques suivants: PDC du Valais romand – PRD du Valais romand – PS valaisan – PL valaisan – PEV – JDCV – JRV – JS – CVPO – CSPO – FDPO – SPO – PaCS du Valais romand – UDC

Malheureusement, seuls trois d'entre eux (PaCS du Valais romand – PDC du Valais romand – PS valaisan) y ont répondu. Le délai était-il trop court? Les partis trop occupés en ces temps de campagne électorale? Ou l'intérêt peu marqué?

1. L'égalité entre femmes et hommes dans la vie politique favoriserait-elle, selon vous, l'égalité entre femmes et hommes dans la société en général?

PaCS du Valais romand

Etant donné que la politique est en quelque sorte le miroir de la société, je pense que les deux choses sont liées et sont en "interaction".

PDC du Valais romand

Certainement. Cependant, il faut relever que ce n'est qu'un moyen parmi d'autres (activité professionnelle, sociale, sportive...) afin de favoriser une meilleure égalité, ou plutôt complémentarité entre femmes et hommes.

PS valaisan

Absolument. Les décisions du législatif règlent la vie de notre société et les exécutifs avec les marges de manœuvre qu'ils disposent concrétisent ces règles. S'il y a plus de femmes aux législatifs et dans les exécutifs, les décisions et les applications seront forcément plus égalitaires.

Analyse

On remarque que le PS considère la politique comme LE moyen de changer les choses dans la société, en fixant le cadre législatif.

Le PDC en semble moins convaincu (utilisation du terme *certainement*); pour lui, la politique est UN moyen parmi d'autres de faire évoluer les choses. En outre, le terme de *complémentarité* reste un peu ambigu: signifie-t-il une harmonie nouvelle à trouver entre femmes et hommes? ou la continuité de la situation actuelle, où la place dominante est occupée par l'homme qui, généreux, fait malgré tout une petite place à la femme?

2. Quelle est la priorité accordée à la thématique de l'égalité entre femmes et hommes au sein de votre parti et quelles sont les initiatives ou mesures que vous avez prises dans ce domaine?

PaCS du Valais romand

Notre parti, le PaCS, est une formation politique très récente. La première action entreprise fut de confier des postes importants aux femmes aux différents niveaux des comités. Le PaCS a encore beaucoup à faire dans ce sens. A noter que la vice-présidence est assumée par Mme Gay.

PDC du Valais romand

Nul besoin de se poser la question de l'égalité entre femmes et hommes, c'est une chose acquise depuis fort longtemps au sein du PDC du Valais romand. Encore faut-il que chacune et chacun prenne conscience de l'importance de cet enjeu. Notre parti est né le 6 mai 1998: son comité exécutif est composé de trois femmes, ainsi que d'une secrétaire générale. L'objectif du PDC VR est de créer à tous les niveaux d'organisation (districts et sections) le même principe.

PS valaisan

Avant 1971 le PSVR s'est engagé fortement pour le droit de vote des femmes. Depuis 71, les femmes de notre parti ont été encouragées, sollicitées, pour s'engager activement. Avec un élu au National nous avons eu pendant 16 ans depuis 71 une femme. Sur 2 présidents du Grand-Conseil, une femme, etc. il y a une volonté très forte de promouvoir les femmes dans notre parti dirigé depuis 6 ans par des femmes. Le groupe femme est entre autre très actif.

Analyse

Le PaCS semble attentif à vouloir faire plus dans le domaine de l'égalité. Sa "jeunesse" est peut-être une bonne occasion de mettre en place une structure et des actions permettant une présence féminine plus importante et plus active.

Au contraire, au sein du PDC, tout semble déjà en place. Alors, le déséquilibre entre ce qui se fait au niveau local ou cantonal et l'absence de femmes sur la liste du Valais romand est vraiment troublant! Un siège à Berne serait-il encore une chasse gardée?

Le PS met en évidence sa politique active dans le domaine de la thématique de l'égalité.

3. Que pensez-vous des différents types de quotas (quotas de candidatures, quotas d'élu-e-s?)

PaCS du Valais romand

Le quotas peuvent être intéressants dans un premier temps. Notre parti prévoit dans ses statuts que:

"Tous les organes du parti ne peuvent compter au maximum plus de 2/3 de membres du même sexe."

PDC du Valais romand

Nous sommes opposés à un quota concernant les élus. En revanche, nous sommes ouverts à une possibilité d'introduction de quotas pour les listes et les différents organes de direction du parti. A ce sujet, nous citons l'article 15 de nos statuts, approuvés par le PDC Suisse: "La désignation des organes se fait selon des critères assurant une représentation adéquate, notamment des femmes et des hommes, des âges, des sensibilités, de partis de district et des régions constitutionnelles."

PS valaisan

Nous avons dans nos statuts un encouragement à la parité.

Sans quotas d'élu-e-s nous progressons lentement, car les partis bourgeois n'ont aucune volonté réelle de promouvoir les femmes.

Les quotas de candidature ne sont pas suffisants, mais ils sont mieux que rien.

Analyse

Sur cette question, le clivage gauche-droite est très net!

Le PS voit dans les quotas d'élu-e-s un moyen de promouvoir les femmes plus rapidement.

Par contre, le PDC refuse les quotas d'élu-e-s, restant toutefois ouvert aux quotas de candidatures.

Le PaCS a une position médiane qui envisage l'introduction de quotas pendant un certain temps.

4. Qu'est-ce que est mis en œuvre dans votre parti pour encourager les femmes à s'engager en politique? Avez-vous une politique de recrutement des femmes à long terme?

PaCS du Valais romand

Non, pas encore si ce n'est le respect du point 3.

PDC du Valais romand

Notre programme de parti a été élaboré sous la présidence d'une femme, Madame Véronique Thétaz-Murisier, ce qui démontre l'importance que le PDC VR accorde à celles-ci. Les postes de chefs de groupe à la députation ont été et sont détenus par des femmes: Mme Marie-Françoise Massy Perruchoud, Mme Janine Zufferey. Etant donné qu'il n'y aucune discrimination entre hommes et femmes, il n'y a pas de politique spécifique de recrutement pour les femmes.

PS valaisan

C'est le groupe femme qui se charge du recrutement, de la formation, et de la mise en avant des femmes. Le groupe femme a droit à un siège au comité de direction et un siège au comité central.

(même chose pour les jeunes)

Analyse

Apparemment, les femmes sont présentes dans les différentes structures du PDC. Il est regrettable que cela n'apparaisse pas dans leur liste au Conseil national.

Au PS, c'est le groupe femme qui se charge du recrutement et de la formation des femmes. Cela montre que la question de l'égalité se fait, même au sein du PS, sous la forme d'un groupe d'intérêt, dans lequel les hommes sont malheureusement absents.

5. Quelles mesures ont été prises au sein de votre parti pour augmenter la représentation féminine à l'occasion des élections fédérales de 1999?

PaCS du Valais romand

Intensives recherches de candidates... mais peu de résultats.

A l'avenir nous chercherons à développer encore plus de structures de soutien aux candidates.

PDC du Valais romand

Le comité exécutif a suggéré à plusieurs candidates potentielles de s'engager. Pour diverses raisons, celles-ci ont, pour l'instant, décliné cette proposition. Toutefois, la candidate du district de Martigny, qui avait la possibilité de se présenter au Congrès de Monthey, a demandé de passer par les primaires de son district, ce qui est tout à son honneur.

PS valaisan

Nous avons décidé que le minimum de candidates seront de 2 sur 6 avec le but qui est toujours le nôtre de la parité.

Pour les Etats, les meilleures candidatures étaient chez nous deux femmes. C'est donc elles qui ont été présentées. Quelques personnes ont protestées en disant que cela n'était pas paritaire...

Analyse

Le PDC a essuyé le refus d'une candidate potentielle qui ne voulait pas être qu'une candidate-alibi. Dans sa réponse, le parti dit que pour *diverses raisons* des candidates pressenties n'ont pas voulu s'engager. On peut imaginer les raisons invoquées! De là, il paraît évident que des mesures nouvelles, liées au rôle et à la place de la femme dans la société ou dans la famille, devront être envisagées, afin de leur permettre d'être plus présentes et actives en politique (particulièrement au niveau fédéral).

Pour le PS, on remarque que l'existence des quotas facilite la présence féminine, mais que cette position dogmatique peut entraîner des problèmes (protestations de certains) lorsque la parité n'est pas totalement respectée (deux femmes candidates au Conseil des Etats).

6. Sachant que les femmes ont encore moins de chance d'être élues que les hommes, quelles stratégies mettez-vous en œuvre pour que vos candidates soient réellement élues?

PaCS du Valais romand

En politique comme dans la vie d'ailleurs l'égalité des chances passe par des moyens différenciés. Il faut donner plus à ceux qui ont moins...

Notre candidate est soutenue par des mesures ponctuelles et la mise en place d'un groupe de soutien.

PDC du Valais romand

Aucune stratégie, étant donnée que nous n'avons pour les élections fédérales de cet automne, aucune candidate.

PS valaisan

Nous renforçons par nos interventions leur comité de soutien.

Nous favorisons leur présence dans les débats. (ex débat des "champions" sur Rhône FM)

Analyse

Les stratégies mises en œuvre par les différents partis, bien qu'indispensables, paraissent très traditionnelles.

L'exemple de la Suède

Plusieurs étapes ont été importantes dans l'évolution de l'égalité entre femmes et hommes en Suède. Premièrement, nous pouvons relever que le droit de vote des femmes s'est concrétisé en 1919 déjà. Quant à la représentation féminine au Parlement, on constate que son augmentation a été lente et irrégulière¹⁹. Elles n'étaient que 1% en 1921. Vingt ans plus tard, leur nombre représentait 5% des parlementaires. En 1961, la représentation féminine atteignait 11% pour s'élever à

¹⁹ Les chiffres qui vont suivre sont tirés de "Sveriges Riksdag: Så arbetar riksdagen", in <http://www.riksdagen.se/arbetar/siffror/kvinnori.htm>

27% en 1982. Six ans plus tard, 38% des parlementaires étaient des femmes, mais aux élections suivantes (1991), leur taux retombait à 33%. Depuis, il est de nouveau croissant: 40% en 1994 et 44% en 1998.

L'augmentation spectaculaire de 1994 n'est pas due au hasard, mais est le fait d'un débat intense tant au Parlement que dans les partis et dans la société, et l'introduction de mesures politiquement explicites, comme par exemple les quotas de 50% de candidates sur les listes électorales (*Varannan damernas*).

Nous voudrions mettre en évidence que cette évolution dans le domaine politique s'est accompagnée de mesures dans le domaine social. Eléments-moteurs ou simplement éléments-accompagnateurs, celles-ci ont facilité l'engagement des femmes en politique, tout en responsabilisant les hommes au niveau familial. Parmi ces mesures, nous citerons le congé parental²⁰, introduit en 1974, qui donne les mêmes droits et possibilités aux mères et pères d'être à la maison et de s'occuper de leurs enfants. Chaque couple a en effet la possibilité de se répartir 450 jours (dont 30 jours obligatoires pour l'homme et 30 jours pour la femme), rémunérés à 75% du salaire. A côté de cela, il faut noter que le système des crèches communales est très développé et abordable financièrement: près de trois enfants sur quatre les fréquentent entre 1 et 6 ans.

Conclusion

Au moment de conclure, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que la représentation féminine en politique, et particulièrement au Conseil national, ne pourra pas continuer d'augmenter sans que des mesures touchant la société elle-même ne soient prises.

En effet, pour aller dans le sens d'une société plus égalitaire entre les sexes, il faudra qu'une politique sociale adéquate soit mise en place (congé-maternité – places dans les crèches – ...), afin de permettre aux femmes de s'engager totalement non seulement dans la vie politique, mais aussi dans la vie professionnelle. Il est évident

²⁰ Les éléments qui vont suivre sont tirés de *På tal om kvinnor och män*, p. 39.

qu'actuellement les structures de la société helvétique ne permettent pas aux femmes de lutter à armes égales avec les hommes. De plus, à côté de ces mesures sociales, il est essentiel que les hommes se sentent plus concernés par des tâches liées à la vie familiale, et autrefois "réservées" aux femmes. Et pour cela, il est indispensable que l'Etat soutienne, également par des mesures adéquates, de telles démarches.

En ce qui concerne les élections proprement dites, il convient de soutenir les femmes de manière plus conséquente que jusqu'ici; cette tâche incombe aux partis, aux organisations féminines et aux médias. L'introduction de quotas de candidates paraît un minimum, à la portée de tous les partis politiques.

Le thème de l'égalité entre femmes et hommes doit vraiment être discuté et intégré à toutes les décisions politiques. On parle de plus en plus de *gender mainstreaming*, c'est-à-dire de la mise en place d'une approche intégrée de l'égalité, d'une réflexion sur le genre, dans nos administrations publiques. Il est pour nous très important que, dans chacune des instances décisionnelles, les personnes concernées intègrent d'office à leurs réflexions la donnée *égalité*, quelles vont être les conséquences pour les femmes et les hommes de telle ou telle décision, comment mieux tenir compte de la situation particulière des femmes et des hommes dans nos choix politiques.

Bibliographie

Bulletin officiel du canton du Valais, n°46, vendredi 1 novembre 1991, pp. 1631-1632

Bulletin officiel du canton du Valais, n°44, vendredi 27 octobre 1995, pp. 2009-2011

"Elections au Conseil national 1999: Listes déposées à la Chancellerie d'Etat du canton du Valais dans le délai légal, en vue des élections au Conseil national du 24 octobre 1999", in <http://www.vs.ch/annuaire/elections/fr/NatListes.html>

Les femmes et les élections au Conseil national de 1995, Berne, 1995, Office fédérale de la statistique

La difficile conquête du mandat de députée, Berne, 1995, Office fédérale de la statistique

Femmes au parlement, Berne, 1994, Commission fédérale pour les questions féminines

Härifrån till jämställdheten - Huvudrapport från programberedningen, Göteborg, 1998, Svenska Kommunförbundet

På tal om kvinnor och män, Halmstad, 1998, Statistiska centralbyrån

"Sveriges Riksdag: Så arbetar riksdagen", in
<http://www.riksdagen.se/arbetar/siffror/kvinnori.htm>